



## **78eme Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies**

### **Sixième Commission**

#### **Point 78 de l'Ordre du Jour : Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international**

**Déclaration de la délégation du Cameroun faite par**

**NYANID Zacharie serge Raoul, Ph. D**

**Ministre Plénipotentiaire**

**New York, octobre 2023**

## **Monsieur le Président,**

Ma délégation remercie le Secrétaire général pour le rapport mis à disposition dans le cadre de l'examen du thème sous rubrique. Elle remercie également l'Ambassadeur, Représentant permanent du Ghana, Président du Comité consultatif, le Conseil juridique de l'ONU et DOALOS pour leurs exposés oraux complets et très instructifs.

Ma délégation salue les efforts faits par la Division de la codification du Bureau des affaires juridiques dans l'exécution du Programme d'assistance ,pan important de la dissémination du droit international , qui demeure au centre des préoccupations de la Communauté internationale qui l'a une de plus exprimé de manière non équivoque en autorisant par la résolution 77/102, le Secrétaire général à exécuter, en 2023, le Programme de bourses de perfectionnement en droit international et les cours régionaux de droit international des Nations Unies pour l'Afrique, l'Asie et le Pacifique, et l'Amérique latine et les Caraïbes, entre autres.

Aussi, ma salue-t-elle délégation la traduction en actes de l'intérêt de la communauté internationale au droit international qui s'est exprimé cette année par le maintien de l'offre de qualité du Programme de bourses de perfectionnement en droit international, même si nombre de bénéficiaires peut être amélioré, ainsi que la représentation des Africains dans le corps enseignant et de professionnels qui prestent dans ce cadre. Cette carence non justifiée quand on connaît l'impressionnant vivier dont dispose l'Afrique en la matière, est observée aussi bien pour ce qui est des sessions d'été de la Haye que pour les cours régionaux.

Toujours dans le sillage de l'implémentation de l'intérêt de la communauté internationale, ma délégation note avec intérêt et appréciation la reprise des trois cours régionaux de droit international (pour l'Afrique, pour l'Asie et le Pacifique, et pour l'Amérique latine et les Caraïbes) qui ont souffert des assauts de la COVID 19. Cette reprise est d'autant plus à saluer que ces cours permettent de remédier à l'offre limitée des bourses de perfectionnement en droit international et contribuent également et de manière significative au perfectionnement en droit international, notamment à l'intention des participants venant de pays en développement. A cet égard, et s'agissant particulièrement de l'Afrique, ma délégation note avec appréciation l'augmentation du nombre de participants lors de la session qui a eu lieu du 20 février au 14 mars 2023 à Addis-Abeba, ainsi que des diverses facilités offertes aux participants en termes de bourses ou de prise en charge des frais de participation. Ma délégation appelle à poursuivre cet effort en l'améliorant, ainsi qu'à l'ouverture de la possibilité d'organiser

ces cours dans d'autres pays d'Afrique. L'Institut des Relations Internationales du Cameroun, centre diplomatique d'excellence qui a formé et continue de former l'élite diplomatique africaine serait une alternative absolument viable.

**Monsieur le Président,**

Ma délégation note avec intérêt les thèmes choisis lors de ces cours ainsi que la qualité des enseignants choisis à cet égard. Ma délégation encourage à poursuivre l'examen des nouvelles thématiques du droit international en portant un intérêt appuyé aux zones grises de ce droit et en régissant entre autres, l'espace atmosphérique et toutes les questions que posent la révolution technologique telles que l'intelligence artificielle. Ma délégation suggère par ailleurs de renforcer la dynamique d'enseignement et de vulgarisation du droit international en intégrant à ce programme un volet think tank, qui serait spécifiquement dédié à la résolution des problèmes juridiques dans des contextes et configurations nouveaux qui émergent.

Ma délégation salue l'avènement de la Médiathèque de droit international des Nations Unies qui depuis 2008, offre est un appui considérable aux formations traditionnelles, et répond avec acuité et à moindre frais, à la demande de cours de droit international de plus en plus forte. Toutefois, ma délégation estime que, compte tenu de la fracture numérique, de l'instabilité de l'énergie dans certaines régions et du caractère irremplaçable de la chaleur humaine qui à travers des échanges interpersonnels donnent lieu à une fécondation réciproque de la pensée, que ces formations en ligne quoique gratuites et riches, demeurent des appoints.

**Monsieur le Président,**

Ma délégation suggère que dans sa quête de l'efficacité et de la modernité, le programme envisage une approche clinique, activité académique menée par des équipes d'étudiant(e)s sous la supervision directe de professeurs et de professionnels, qui permet aux participants de s'impliquer directement dans le traitement des cas spécifiques, d'acquérir une expérience pratique du droit international et de se familiariser avec les défis méthodologiques et éthiques. Elle allie la pratique à la théorie et pourrait offrir une perspective nouvelle et utile à la compréhension des enjeux du droit international dans sa diversité. Cette piste envisageable devrait booster la dynamique actuelle et permettre entre autres de mieux initier au droit international et à certains grands enjeux du monde contemporain, sensibiliser le plus grand nombre en privilégiant une approche concrète des situations juridiques ainsi qu'une approche inductive. Tout en respectant le principe de liberté pédagogique des enseignants, cette approche permettrait de proposer des

indications complémentaires pour le développement de chaque thème en invitant les facilitateurs à les aborder à l'aide d'exemples ou de situations concrètes.

### **Monsieur le Président**

Ma délégation appuie les efforts faits par le Secrétaire Général pour l'implémentation de la résolution 73/201, par laquelle l'Assemblée générale l'engage à appuyer la création de réseaux d'anciens participants aux programmes de formation menés au titre du Programme d'assistance.

Ma délégation appelle à une bonne structuration de cette orientation qui permettra d'enrichir le réseau de professionnels et sera un outil formidable pour valoriser la formation ainsi acquise, que ce soit du point de vue des bénéficiaires de la formation que pour l'ONU. Ma délégation salue à cet égard la mise à disposition d'un espace d'interaction en ligne y dédié, ainsi que la documentation qui permet des échanges sur des questions d'intérêt. Ma délégation suggère de maintenir la dynamique ainsi enclenchée et d'envisager la possibilité de faire des coachings sur mesure qui permettraient des interactions plus poussées, susceptibles de concrétiser des idées ou de relever des défis.

Ma délégation suggère ainsi, si ce n'est déjà le cas, la création d'un support collaboratif digital dans lequel les membres peuvent personnaliser leur profil en renseignant leur parcours académique ou professionnel, selon les cas. Elle encourage également une communication active à travers des articles de blog dans lesquels les membres trouveraient des informations par thématiques par le biais d'articles, qui permettent de partager des actualités et d'animer la communauté.

### **Monsieur le Président**

Ma délégation est consciente de ce que ces suggestions qui s'agrègent à l'impressionnant travail existant, nécessitent un financement conséquent. C'est le lieu pour ma délégation de saluer l'initiative de la **Dotation commémorative Hamilton Shirley Amerasinghe** sur le droit de la mer qui par son action permet aux jeunes apprenants de réaliser leurs rêves, contribuant ainsi à l'édification d'une communauté de juristes solides et avisés. Ma délégation souhaite le foisonnement de telles initiatives et félicite les pays qui soutiennent cette institution par leurs contributions. Elle invite ainsi les États Membres et les organisations, les institutions et les particuliers intéressés à verser des contributions volontaires pour financer le Programme ou à concourir par d'autres moyens à son exécution, voire à son élargissement. Ma délégation saisit cette occasion pour féliciter les pays qui ont versé des contributions volontaires au programme ou qui

envisagent de le faire. Elle félicite également les pays hôtes, les commissions régionales et les partenaires pour leur soutien généreux aux préparatifs de chaque programme de formation.

Au moment où nous percevons de plus en plus les signes de raréfaction des ressources et que la tendance est à la restriction tous azimuts, ma délégation note avec intérêt l'allocation des ressources à cette activité au budget ordinaire pour 2024 au chapitre 8 (Affaires juridiques), au titre du sous-programme 3 (Développement progressif et codification du droit international), conformément à la résolution 77/102. Ces provisions qui doivent absolument être renforcées, permettront de poursuivre la mise en œuvre des activités menées au titre du Programme d'assistance, à savoir le Programme de bourses de perfectionnement en droit international, les cours régionaux de droit international, l'enrichissement, la diffusion et l'actualisation de la Médiathèque de droit international. Pour ma délégation, cette action en amont qui peut a priori paraître onéreuse, est un investissement, la meilleure pratique en termes de prévention des conflits et de maintien de la paix et qui évitera de déboursier des sommes faramineuses pour imposer la paix et gérer les situations de relèvement post conflit.

**Monsieur le Président,**

La mondialisation, dont certaines facettes bousculent de plus en plus les certitudes, engendre non seulement de nouveaux enjeux et de nouvelles problématiques, mais également de nouveaux défis en termes élaboration de nouvelles normes et de prise en compte de nouveaux acteurs. Le droit international ,outil de régulation de cette société sui generis doit y répondre de manière appropriée et efficace, dans le cadre des prescriptions fortes faites par l'articles 13 de la Charte de l'ONU, afin que ces incertitudes qui sont à l'image du tumulte induit par les chutes d'eau des fleuves, cèdent le pas à la coulée sereine des rivières , dont le cliquetis des eaux berce les âmes et les esprit et permettent d'envisager des horizons radieux de paix, de sureté , de sécurité et d'épanouissement de l'humanité.

**Mes ancêtres exprimaient déjà cette nécessaire fondation dans ce propos imagé mais très incisif « Dans la forêt, quand les branches se querellent, les racines s'embrassent. »**

**Je vous remercie de votre bienveillante attention**